



RDV CHEZ L'HABITANT, MONTRE-MOI COMMENT TU FAIS !

Mis en ligne le 15 octobre 2020

Interview de Muriel Guéraud - habitante de Sucé-sur-Erdre et membre du collectif EVEAT a organisé un RDV Zéro déchet.

Pourquoi vous êtes-vous portée volontaire pour un RDV chez l'habitant ?

Nous sommes une famille 0 déchet depuis 3 ans, et même si nous avons toujours été sensibilisés à ces notions d'anti gaspi, tri, etc... c'est grâce à des exemples d'autres familles amies que nous nous sommes lancés dans cette démarche, adoptée par tous les 5 très vite.

J'ai naturellement pensé que moi aussi je pouvais donner à d'autres des exemples et des astuces, et proposé à la [CCEG](#) de faire un RDV chez l'habitant ...chez moi.

Concrètement, comment se passe un RDV chez l'habitant ?

Très simplement, ce n'est pas du tout une conférence ! Mais plutôt voilà ce que je fais, je vous montre comment je fais.

On commence par un accueil - discussion et après pour être dans le concret, nous avons fabriqué ensemble du dentifrice et de la lessive, tous les participants sont repartis avec leurs produits !

Que vous a apporté ce RDV chez l'habitant ?

D'abord le jour J, c'est beaucoup de convivialité, vraiment un moment sympa, et puis ça remotive sur nos engagements, nos convictions.

Partager et transmettre ce qui nous semble bon pour la planète redonne confiance et plus on sera nombreux, mieux ce sera !

Partagez votre savoir, ou vos pratiques responsables, quel que soit le thème avec « Les rendez-vous chez l'habitant ».

La Communauté de communes Erdre & Gesvres vous aidera à organiser votre rencontre en réalisant des flyers ou

en vous prêtant une salle si besoin(dans le strict respect des consignes sanitaires).

Inscriptions et renseignements : 02 28 02 01 45 ou par mail : nathalie.brachet@cceg.fr




≡ RETOUR À LA LISTE



Les Touches

Commune de les Touches

1 Place Julienne David
44390 Les Touches

 02 40 72 43 80 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi

9h - 12h30 et 14h - 17h

Du mardi au vendredi

9h - 12h30

Le samedi (uniquement Etat Civil)

9h - 12h